

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025**

N°2025-CM27NOV-07

**FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Services Généraux**

**Rapporteur : Madame le Maire**

**L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre**, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

**Absents excusés :**

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

**Pouvoir remis :**

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BEGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

**Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28**

**Secrétaire de séance :** M. David GEFFROY

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs municipaux sont validés chaque année par le Conseil Municipal. À cet effet, elle rapporte que la Commission « Finances – Prospectives – Affaires générales », qui s'est réunie le 13 novembre 2025, propose pour l'année 2026 une augmentation moyenne des tarifs de 2 %, par rapport à 2025 :

	OBJET	TARIFS 2026			
<b>Cimetière</b>					
<b>Taxes d'inhumation</b>					
Taxe d'inhumation		42,00 €			
Taxe d'inhumation avec reliques		84,00 €			
Taxe d'inhumation : mise en caveau communal (gratuité pendant 15 jours)		42,00 €			
<b>Concessions</b>					
Concession <b>Cimetière</b>	15 ans	99,50 €			
	30 ans	198,00 €			
Concession <b>Colombarium</b>	15 ans	234,00 €			
	30 ans	460,00 €			
Concession <b>Cavurne et Casurne</b>	15 ans	234,00 €			
	30 ans	460,00 €			
Dispersion cendres jardin du souvenir		42,00 €			
Pose de plaque d'identification		42,00 €			
Renouvellement concession d'emplacement de plaque d'identification jardin du souvenir	15 ans	42,00 €			
<b>Mobilier</b>					
Caveaux préfinancés	2 places	Prix coûtant			
	3 places	Prix coûtant			
	4 places	Prix coûtant			
Plaque d'identification Casurne	à l'unité	Prix coûtant			

OBJET	TARIFS 2026	
<b>Photocopies, impression de documents administratifs</b>		
Format A4 (le tarif est doublé en R/V)	N/B	0,20 €
	Couleur	0,60 €
Format A3 (le tarif est doublé en R/V)	N/B	0,40 €
	Couleur	1,20 €
<b>Occupation du domaine public - Droits de place (hors Station Grégam) -&gt; tarifs inchangés pour les food-truck</b>		
<b>Terrasses et marchés</b>		
Terrasse autorisée	Redevance annuelle	Gratuité
Marché hebdomadaire	Prix/ml	Gratuité
Food-truck (Station Grégam) <b>occupation permanente (1 j/semaine)</b>	Forfait/jour	7,50 €
Food-truck (Station Grégam) <b>occupation ponctuelle</b>	Forfait/jour	15,00 €
Marché de Noël sous chapiteau - <b>avec électricité</b>	Prix/ml	12,80 €
Marché de Noël en extérieur - <b>avec électricité</b>	Prix/ml	6,40 €
Occupation du domaine public	Forfait/jour	20,40 €
<b>Cirques, manèges,...</b>		
Caution (nettoyage du site, ...)	Forfait	178,50 €
Carrière Espace2000-CB	Forfait/demi-journée	126,00 €
Cirque - <b>avec électricité</b>	Forfait/jour	126,00 €
Cirque - <b>sans électricité</b>	Forfait/jour	63,00 €
Manèges, auto-tampons ou autres - <b>avec électricité</b>	Forfait/jour	74,00 €
Manèges, auto-tampons ou autres - <b>sans électricité</b>	Forfait/jour	37,00 €
<b>Terrains des fêtes de Bellevue Espace 2 000 - Célestin Blévin</b>		
Associations locales : événements gratuits	Forfait/jour	Gratuité
Associations locales (événements payants), associations extérieures et particuliers	Forfait/jour	126,00 €
<b>Jardins familiaux</b>		
Parcelle de 60 m <sup>2</sup>	Redevance annuelle	41,20 €
Parcelle de 100 m <sup>2</sup>	Redevance annuelle	82,60 €
<b>Ventes diverses</b>		
<b>Vente de matériaux (à retirer par l'acquéreur)</b>		
Terre végétale : quantité inférieure à 20 m <sup>3</sup>	le m <sup>3</sup>	7,70 €
Terre végétale : quantité supérieure à 20 m <sup>3</sup>	le m <sup>3</sup>	4,60 €
Vente de bois tout venant	la corde	80,00 €
<b>Vente d'animaux (à retirer par l'acquéreur)</b>		
Bélier	Unité	54,60 €
Brebis	Unité	109,20 €
<b>Mise à disposition de matériels et de services (gratuité pour les associations locales)</b>		
<b>Location de matériel</b>		
Minibus communaux (le ménage des véhicules sera facturé si nécessaire)	à la journée	47,20 €
	km > 100km	0,17 €
	ménage /heure	55,60 €
Remorque podium	à l'unité	273,00 €
Barrière métallique	à l'unité	1,80 €
Grille de séparation et d'affichage	à l'unité	1,80 €
Table	à l'unité	3,30 €
Banc	à l'unité	1,00 €
Verres	la dizaine	1,10 €
Pichet	à l'unité	0,60 €
Plateaux	la dizaine	5,25 €
Plat inox	à l'unité	1,80 €
Assiettes blanches (plates, à dessert)	la dizaine	5,25 €
Couverts : fourchettes, couteaux, petites cuillères	la dizaine	1,10 €

OBJET	TARIFS 2026	
<b>Intervention des services municipaux</b>		
Indemnités kilométriques	Au km	1,30 €
<b>Pôle Aménagement</b> : toute prestation d'étude, de suivi de travaux, de montage de dossier, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	76,50 €
<b>Services communaux experts</b> : toute prestation d'étude, de suivi de travaux, de marchés publics, de montage de dossier, de groupements de commandes, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>		
<b>Prestations techniques dans le cadre de l'infogérance</b> : suivi du groupement de commandes, assistance sur la mise à jour des sites internet et messageries, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	27,30 €
<b>Police Municipale (*)</b> : intervention exceptionnelle	Coût horaire	55,60 €
<b>Services Techniques (*)</b> : interventions exceptionnelles	Coût horaire	55,60 €
<b>Services Techniques (*)</b> : interventions dans le cadre des travaux en régie, livraison de matériel et diverses interventions	Coût horaire	52,60 €
<b>Services Techniques (*)</b> : utilisation du tractopelle (chauffeur inclus)	Coût horaire	76,50 €
<b>Services Techniques</b> : travaux de busage <b>avec</b> têtes de buses	6 ml	1 420,00 €
<b>Services Techniques</b> : travaux de busage <b>sans</b> têtes de buses	6 ml	785,00 €
<b>Autres prestations (*)</b> : accueil, restauration, d'hôtesse lors d'évènements	Coût horaire	52,30 €

(\*) le tarif des heures effectuées la nuit (22h-6h) et le dimanche est majoré de 100%

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Article 1:** FIXE les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026, conformément aux tableaux présentés ci-dessus ;

**Article 2:** AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à l'objet de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,  
M. David GEFFROY